



Le Chant du Coq

NEWSLETTER NOVEMBRE 2025 COCORICO.

Les rendez-vous connus à ce jour :

Décembre :

10 : Remises des médailles d'or, mairie de Sannois (95)

La confrérie de l'asperge et de la vigne de Sannois, (grand Maitre Antonio Marquez) seront reçus avec les responsables de COCORICO .

Janvier :

18 : St Vincent de la confrérie de Sucy en Brie (94) espace Poirier.

24 : St Vincent de la confrérie La Grappe Yerroise. (91)

24 : St Vincent de la confrérie des Echansons de France au musée du Vin de Paris. (75)

25 : St Vincent de la confrérie des Coteaux Briards à Coulommiers. (77)

Février :

07 : Election de la 80ème Payse de France à Massy Palaiseau. (91) Les confréries Ile de France seront invitées à participer via COCORICO, convié. Le document vous sera transmis dès que reçu.

Réunion de travail Douanes à Epernay du 25 novembre

Compte rendu :

Olivier Didiot et Michel Devot ont rencontré Mme Gognies afin de faire le point sur les règles douanières applicables aux deux statuts actuellement en vigueur.

L'accord COCORICO a été confirmé, et les modalités pratiques permettant d'en bénéficier ont été précisées.

Il a été rappelé que la déclaration annuelle concerne les membres adhérents COCORICO relevant du statut « commercialisant ». Sa mise en œuvre est simple et aisée.

Les confréries, associations ou particuliers qui souhaitent mettre en valeur avec fierté le travail de leurs bénévoles — que ce soit à travers des stands, des actions de communication dans la presse, ou toute initiative permettant de promouvoir leur ville et leur vignoble — ont tout intérêt à opter pour le régime « commercialisant ».

Chaque exploitant, confrérie, association ou vigneron demeure libre de choisir son statut, et cette décision est pleinement respectée.

COCORICO se tient aux côtés de chacun, dans un esprit de soutien et de respect mutuel.

Pour plus de détails :

- Consulter le dossier de compte rendu joint.
- Se référer également au site COCORICO, Espace membre, onglet **Douanes**.

Article publié dans la Presse

Nous avons le plaisir de vous transmettre, ci-joint, un article de presse consacré aux confréries. Madame Parisot prendra part à notre XVI^e Symposium, désormais reprogrammé pour l'année 2026.

Transmis par :
Anne Collet Parizot
Professeur Emérite en SIC
Centre Interlangues Texte Image Langage (UR 4182)
UFR Langues & Communication
Membre et Co-Responsable du Réseau AGAP (Alimentation, Gastronomie et Analyse des Pratiques communicationnelles)

FFATP (Fédération Française des Arts et Tradition Populaires)

Nous entretenons d'excellentes relations avec cette Fédération nationale. Votre Président a eu l'honneur de siéger au jury en 2025. Les Payses de France ont été conviées et accueillies à Notre-Dame de Paris le 13 septembre dernier.

En 2026, le 7 février, ceux qui le souhaiteront pourront assister à l'élection de la 80^e Payse de France ainsi qu'à la soirée d'honneur. L'invitation officielle vous sera transmise dès qu'elle sera disponible.

XVIème Symposium 2026.

Le XVI^e Symposium est reporté à l'automne 2026, immédiatement après vos vendanges et les travaux de vinification. Il se déroulera sur une seule journée, avec un déjeuner festif prévu comme unique repas.

Concernant le **concours des vins**, il est envisagé par le bureau de choisir les millésimes 2024 et 2025.

- Le millésime 2024 comptera probablement moins de participants, en raison des conditions météorologiques de l'année concernée.
- Afin d'orienter au mieux l'organisation, je vous invite à me transmettre par retour de mail, à votre convenance, vos conseils sur les millésimes à retenir pour ce concours :
 - 2024 seul
 - 2024 et 2025
 - ou bien reprise de 2023

Les décisions définitives seront prises lors de l'**Assemblée Générale ordinaire**, qui se tiendra juste après les élections municipales. (Fin mars 2026)

Ce calendrier permettra d'aborder les choix avec davantage de sérieux, notamment en ce qui concerne la ville pressentie comme partenaire de ce Symposium.

Salon des vins de Auvers sur Oise du 29 novembre :

Un rendez-vous marquant. Ce salon, reconnu et largement fréquenté, a été l'occasion d'un moment fort : nous avons eu l'honneur de remettre la **médaille d'argent** à l'association *Le Petit Robinson d'Osny*. Cette association rejoindra nos rangs en 2026 et participera au prochain concours ainsi qu'au Symposium. Nous comptons donc, pour 2026, **deux nouvelles adhésions prévues** au sein de COCORICO.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités et élus, parmi lesquels Mme Isabelle Mézières, maire, Jean-Claude Pantellini, président du Pressoir Auversois, et Philippe Naepels, avocat au barreau de Paris, entre autres.

Nous avons également réaffirmé notre volonté de faire inscrire au **Patrimoine culturel immatériel français** la *Vigne et le Vin culturel en Île-de-France*. Ce projet est l'héritage des vignerons passionnés du siècle dernier, des confréries, associations et vignerons indépendants qui se sont dévoués à la renaissance de nos vignes dans la région. Ils en furent les pionniers ; notre devoir collectif est désormais d'en faire un **témoignage culturel vivant et reconnu**.

Sylvie Pinay-Devot, Maitre Philipe Naepels, Le Petit Robinson, ont reçu le tastevin de membre du Pressoir Auversois.



Chemise de qualité au LOGO COCORICO :

De marque de qualité Russel Collection, cette chemise sera proposée dans les jours à venir par internet. Elle sera au prix de 36€ net, toutes tailles, femmes ou hommes. Le prototype a été confectionné et acheté par mes soins, un peu plus cher, certes, mais il fallait faire le modèle en concret.

Parlez-en autour de vous, à vos membres de vos confréries. Un premier objectif, en faire 25 minimum. Ensuite en début 2026, nous pourrons relancer sur un plus grand nombre.

Cela fait partie du Corporate Identity...pour COCORICO.



REUNION CHAI ET VIGNES

La date sera arrêtée plus tôt en 2026, au mois de mars et en semaine. Sylviane Leplatre interviendra pour présenter les Hybrides ainsi que d'autres thématiques. En collaboration avec Olivier Didiot, nous vous communiquerons la date définitive retenue.

FICB-Fédération Internationale des Confréries bachiques :

À la suite de relations devenues difficiles entre le président Marc Lesk, le trésorier Alain Huet, ainsi que Dominique Pairochon, le président Marc Lesk a demandé la démission du trésorier.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du compte rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre, auquel j'ai assisté :

COCORICO est membre en tant qu'association et représente l'ensemble de ses adhérents. Il est précisé que chaque adhérent n'est pas membre à titre individuel. Chaque association confrérique membre doit s'acquitter d'une cotisation de 150 €.

Extrait du rapport de ce CA.

Un Conseil d'Administration s'est tenu le 25 novembre 2025 par zoom à 18h00 heure de Paris.

18 personnes étaient présentes et deux personnes avaient donné leur Pouvoir :

Janez DEZMAN - a délégué à Patrick PONS

Hubert WEBER a délégué à Jacques JEANNERAT

Le Conseil d'Administration peut se tenir régulièrement, puisque 20 Membres sont présents

sur 25. La présentation .ppt est en annexe de ce Compte Rendu de réunion.

1 - Démission du Trésorier - Organisation du Bureau : Jacques JEANNERAT

Le Président de la FICB a demandé à Pat Pingitore puis Jacques Jeannerat de présider un comité, baptisé comité « Ad'Hoc » avec pour mission de proposer une recommandation aux membres du Conseil d'administration s'agissant de la démission d'Alain Huet de sa fonction de trésorier de la FICB,

Résolution N° 1 : le CA de la FICB entérine la démission d'Alain Huet du poste de Trésorier. ADOPTÉE par 13 voix POUR et 1 voix Abstention 4 suffrages non exprimés. A noter que ni le Président, ni le Trésorier n'ont participé au vote, soit 18 Voix au total

Résolution N° 2 : le CA de la FICB mandate le Secrétaire général, Vincent Carrière, pour faire office de Trésorier jusqu'à la fin de l'année 2025 ADOPTÉE par 16 Voix POUR 4 suffrages non exprimés A noter qu'Alain Huet a proposé d'aider le Secrétaire Général jusqu'à la fin du mois de novembre 2025.

Fin de citation.

Bonne lecture à tous

Rédaction : Sylvie Devot